



ccnb.ca

Départ à la retraite de la PDG du CCNB

BATHURST, le 7 février 2019 - La présidente-directrice générale (PDG) du CCNB, Mme Liane Roy, a annoncé aujourd'hui, au Conseil des gouverneurs et au personnel, son départ à la retraite le 5 avril prochain.

Mme Roy se dit fière du travail qu'elle a réussi à accomplir au sein du CCNB pendant près de neuf ans. Sa vision pour le CCNB? Que l'institution demeure moderne et innovante dans son approche et prête à relever les défis actuels et à venir pour la population étudiante et pour les employeurs. *« Au fil des ans, nous avons réalisé de grandes choses en tant qu'institution : nous avons consolidé nos façons de faire, nous avons innové, rendu flexible notre programmation afin d'accommoder un plus grand nombre d'étudiants, nos secteurs d'affaires ont vu le jour et sont désormais bien ancrés au CCNB. Nous avons également renforcé notre mandat d'appuyer le développement socioéconomique au sein de chacune de nos communautés francophones »*, a indiqué la PDG.

« Lorsque nous avons travaillé sur le plan d'affaires 2019-2020 il y a quelques mois, j'ai commencé à réfléchir à mon départ. Avec des dossiers majeurs qui se pointent à l'horizon, comme l'examen quinquennal et la prochaine planification stratégique, je considère important de laisser une nouvelle personne prendre les rênes du CCNB pour qu'elle puisse intégrer dès que possible notre institution. D'ailleurs, lors de mon entrée en fonction en 2010, j'avais indiqué que j'assumerais ce poste pour un maximum de 10 ans », a ajouté Madame Roy.

Pour sa part, Mme Rachel Maillet Bard, présidente du Conseil des gouverneurs du CCNB, tient à réitérer le soutien du Conseil envers la décision de Madame Roy. *« Au nom du Conseil et en mon nom, je tiens à remercier Madame Roy publiquement pour l'ensemble de ses réalisations, son travail et son engagement au sein du CCNB, et aussi d'avoir contribué au rayonnement et à la notoriété du CCNB tant à l'échelle provinciale que nationale et internationale »*, a mentionné Madame Maillet Bard. *« Nous allons enclencher le Plan de relève immédiatement afin d'assurer qu'une nouvelle personne soit en poste à la rentrée collégiale de septembre 2019. Le Conseil des gouverneurs nommera une personne qui assumera l'intérim à compter du 8 avril 2019, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau ou nouvelle PDG. Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble du personnel et des équipes de direction afin de faciliter cette période de transition au sein de notre institution. »*

En terminant, Madame Roy remercie les anciens membres et les membres actuels du Conseil des gouverneurs avec qui elle a eu le plaisir de collaborer au cours des dernières années. *« De plus, je tiens à souligner le travail des différentes équipes de direction et l'ensemble du personnel depuis mon entrée en fonction. Je les remercie de leur dévouement et de leur engagement envers une formation collégiale publique de qualité, en français »*, a conclu la PDG.